

EN CONCLUSION

Les soutiens s'affirment



Commanderie d'Arville (© CESER Centre-Val de Loire)

Le travail sur trois régions, la rencontre des acteurs locaux, et les échanges avec les autres CESER ont été très enrichissants.

Il constitue un très bon exemple de coopération inter-régionale.

Il a permis des rencontres qui n'avaient pas eu lieu auparavant, probablement interrogé et bousculé quelques visions.

Le groupe Inter-CESER a reçu l'appui de l'ensemble des acteurs locaux (présidents des pays, consulaires, 4 sous-préfets, etc.) dans la formalisation de ces propositions d'actions.

Il a également, et c'est très encourageant pour la concrétisation des préconisations, obtenu le soutien des élus du territoire.

Les Exécutifs des trois régions ont déjà affirmé par courrier leur volonté de participer et de soutenir l'organisation de la Conférence territoriale du Perche.

Le Perche est un bassin d'expérimentation pour dépasser les frontières habituelles et éviter les clivages administratifs.

Les sept préconisations sont de bon sens et peuvent être suivies simultanément ou les unes après les autres, sans ordre précis selon la volonté des décideurs locaux qui ont affirmé leur soutien.

La conférence territoriale est une démarche pertinente, pour lancer et faire aboutir les projets, au profit des habitants, quel que soit leur lieu de résidence sur le Perche.

Pourquoi ne pas envisager ultérieurement une instance de pilotage et de programmation unique se substituant à l'ensemble des échelons actuels ?



La Perrière (© Didier Orsal - Stage Image)

Qu'est-ce qu'un CESER ?

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est une assemblée consultative placée auprès du Conseil régional avec lequel il forme la Région. Il réunit des membres issus du monde économique, social, associatif et environnemental que l'on identifie comme les « forces vives » des 3 régions. Le CESER émet des avis et réalise des études sur les questions qui relèvent des compétences régionales au sens large.



www.ceser-basse-normandie.fr



ceser.regioncentre.fr



ceser.paysdelaloire.fr

Accès à l'intégralité du rapport



LE PERCHE EN ROUTE VERS UN GRAND PROJET DE TERRITOIRE PLAIDOYER POUR UNE CONFÉRENCE TERRITORIALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Septembre 2015

PRÉSENTATION DU RAPPORT

A première vue, le Perche est un territoire bien identifié par des paysages et des patrimoines harmonieux. Il s'agit d'une entité morcelée sur le plan socio-économique et administratif. Le Perche s'étend sur trois régions (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Basse-Normandie), quatre départements (Eure-et-Loir, Orne, Sarthe, Loir-et-Cher) et dispose d'un Parc Naturel Régional s'étendant sur deux départements et deux régions.

Le rapport couvre un périmètre incluant l'ensemble du territoire du Perche, territoire de frange, complexe, où chaque collectivité a sa politique. Cette étude interrégionale présente des propositions concrètes pour la réussite du Perche.

Les CESER incitent à fédérer l'ensemble des acteurs (élus, institutionnels, citoyens, acteurs économiques...) au-delà des limites administratives en suggérant sept pistes de réflexion et d'actions pragmatiques.

Ils proposent la création d'une conférence territoriale du Perche, instance de concertation, pour resserrer les solidarités et renforcer la cohérence des politiques conduites sur le territoire.

CONTEXTE



Le Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire a été sollicité par le président du Conseil régional pour conduire une étude approfondie du territoire du Perche afin de valoriser son identité et de donner à ses potentialités toute leur place dans la diversité de ses territoires.

Pour mener cette étude, un groupe de travail présidé par Bernard Gagnepain, commun aux 3 CESER du Centre-Val de Loire, de Basse-Normandie et des Pays de la Loire a été mis en place.

Il a engagé une série de rencontres avec les acteurs économiques, institutionnels et politiques locaux du territoire percheron.

Une communication « Un Perche unique, réalité ou utopie ? » a été présentée fin 2013 et début 2014 aux trois CESER Centre-Val de Loire, Pays de Loire et Basse-Normandie.

Elle a dressé un premier état des lieux qui est aujourd'hui suivi des préconisations du présent rapport.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Six grands constats permettent une meilleure compréhension du Perche :

- 1/ le Perche est un territoire de frange
- 2/ il offre un sentiment d'appartenance visible et revendiqué
- 3/ son devenir est lié aux « accourus », avec une proportion importante de résidences secondaires
- 4/ c'est un territoire rural en pleine mutation agricole...
- 5/ ...et une destination touristique à conforter
- 6/ mais surtout, il fait l'objet d'une gouvernance complexe, conséquence d'un grand enchevêtrement administratif.

Des territoires se chevauchent : certains s'affirment Perche pour la notoriété du nom, d'autres fédèrent deux Pays (Eurélien et Ornaïs) formant «le Grand Perche» et à l'intérieur un PNR avec son propre périmètre.

Cette situation engendre des relations difficiles entre les acteurs du territoire et nécessite de clarifier « qui fait quoi ».

Malgré un positionnement du territoire sur 3 régions et quatre départements, les axes de développement du Perche sont nombreux.



Manoir de Courboyer (© CESER Centre-Val de Loire)

CHIFFRES CLÉS

Rappelons que le Perche se positionne sur :

3 Régions : Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Basse-Normandie,

4 départements : Orne, Sarthe, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir,

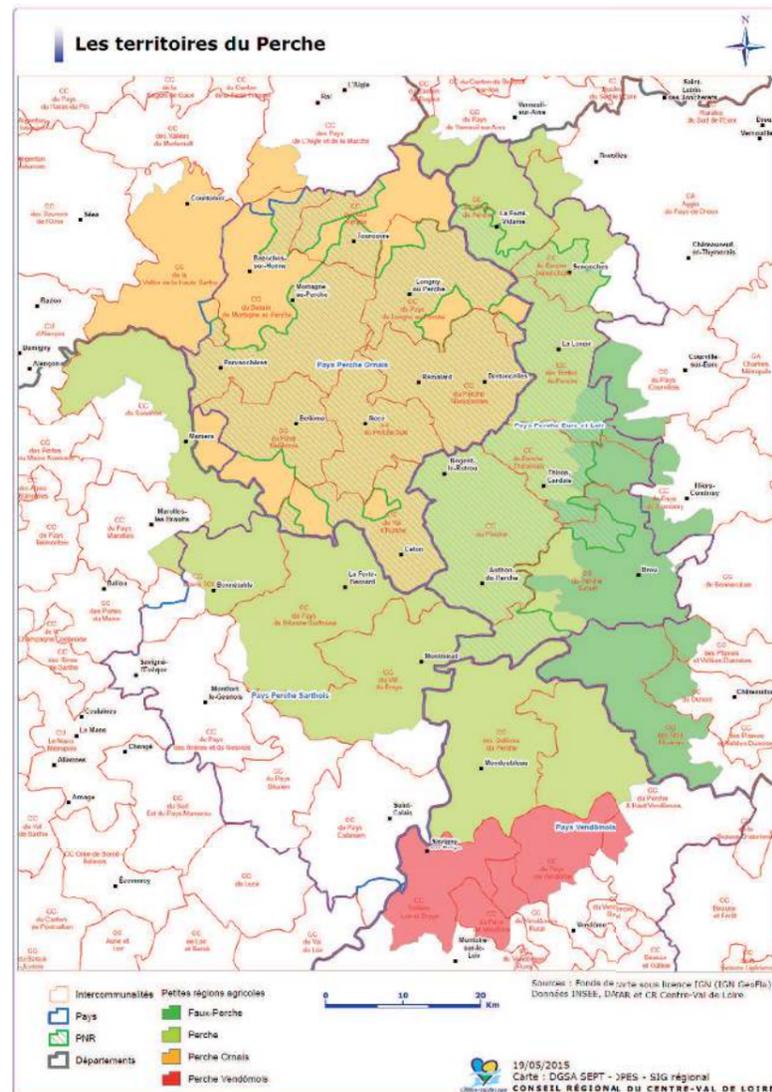
4 pays : Perche Ornaïs, Perche Sarthois, Perche d'Eure-et-Loir, et Vendômois,

1 Parc Naturel Régional : PNR Perche couvrant 126 communes.

Population : 153 430 habitants

Superficie : 4 038 km²

L'étude du groupe Inter-CESER a porté sur 18 communautés de communes des 4 pays, soit 262 communes, pour essayer de coller au mieux au Perche dans son entité.



7 PRÉCONISATIONS RÉALISTES ET PERTINENTES

Situé au carrefour de trois régions, le Perche doit tirer parti de sa position. Le groupe Inter-CESER propose 7 actions pour fédérer l'ensemble des acteurs du territoire (population, élus, institutionnels, usagers, professionnels,...), mutualiser les moyens, et donner une dimension inter régionale dans l'objectif de faire du Perche un territoire d'excellence.

- en s'appuyant sur des initiatives locales innovantes, comme la Wild code school à La Loupe, riches d'enseignement pour d'autres parties des territoires ruraux des régions concernées, pour développer les usages.

1- Aller vers une stratégie touristique sur l'ensemble du Perche :

- en poursuivant la dynamique suscitée par le contrat de destination (sa méthode, ses thèmes et ses projets) afin de mettre en œuvre la stratégie touristique du Perche.
- en ne limitant pas la réflexion sur la stratégie touristique de ce territoire au seul périmètre du PNR. Ce travail doit être étendu au-delà des limites du PNR et sur l'ensemble du Perche en intégrant la partie sarthoise et nord vendômoise.

⚡ Une marque Perche maintenant !

2- Fédérer les chambres consulaires sur des projets de transition énergétique et d'énergies renouvelables en créant un comité Inter-consulaire du Perche avec les chambres de Commerce et d'Industrie, de Métiers, d'Agriculture, sur les 4 départements concernés (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Orne et Sarthe).

5- Renforcer le rôle du PNR et préparer la révision de la charte en 2022 en élargissant ses missions et son périmètre sur le Perche historique :

- en le dotant d'une commission « développement économique et social » qui pourrait être issue de la transformation du Comité de Bassin d'emploi de Nogent le Rotrou, pour renforcer ses missions.
- en anticipant la prochaine charte du PNR et créant une dynamique sur le Perche historique.
- en étendant le périmètre du Parc sur le Loir-et-Cher et la Sarthe et en imposant un territoire continu.

6- Réfléchir en amont à une stratégie partagée et harmoniser toutes les contractualisations sur l'ensemble du Perche :

- en organisant la convergence des outils financiers déployés sur le territoire percheron pour optimiser l'utilisation des fonds : volets territoriaux des prochains CPER coordonnés, contrat de plan inter-régional Perche, Programme Leader commun Perche,...



Fôret de Bellême (© Conseil régional Pays de la Loire)

7- Ces six préconisations amènent très logiquement à créer une Conférence Interrégionale Territoriale du Perche pour amener les acteurs à de nouvelles relations durables de travail en commun.

3- Harmoniser les Schémas de COhérence Territoriale des 4 Pays du Perche avec l'ambition d'une cohérence globale :

- en privilégiant le bien être des femmes et des hommes et structurant les services à la population.
- en créant un Conseil Intersyndical des SCOT du Perche pour formaliser la concertation avant la conclusion de chaque étape d'élaboration d'un SCOT local.

4- Faire du Perche un territoire d'expérimentation du développement du numérique en milieu rural en mettant en œuvre un projet novateur sur le virage numérique du Perche :

- en élaborant un Plan Numérique du Perche pour couvrir les zones blanches et coordonner le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire du Perche au travers des infrastructures.

UNE CONFÉRENCE TERRITORIALE DU PERCHE

Il ne s'agit pas de créer une structure administrative nouvelle mais bien d'imaginer une instance de concertation et d'échange. Les CESER préconisent qu'un comité de pilotage soit institué pour mettre en place cette Conférence Territoriale Perche et que le PNR en soit le maître d'œuvre. Cette conférence devrait logiquement être portée et pilotée par les Exécutifs régionaux. Elle pourrait avoir lieu au Manoir de Courboyer, être le moment du lancement du comité inter-consulaire et valoriser des initiatives en matière de numérique.

Cette conférence territoriale du Perche devrait se tenir annuellement et pourrait préparer, à terme, la révision de la refonte de la Charte du PNR.